



Mise en place Objectifs irrealisables : Plus de prime !!!

Par **bzhmontana**, le **18/04/2012** à **20:10**

bonjour a tous,

je suis commercial depuis 5 ans en CDI.

Lors de la signature de mon contrat, mes objectifs fixes etaient de 45000 euros de chiffre d'affaires sur une période de 3 mois pour une prime de 800 euros.(objectif revisable tous les ans)

J'ai toujours réalise mes objectifs depuis le départ, cependant mon patron m'annonce il y a 2 jours que mes objectifs passaient a 90000 Euros pour une Prime de 1000Euros

Je pense que ces objectifs sont irréalisables et abusés. Car si je ne les atteins pas, je perds tout. Je soupconne mon patron de ne plus vouloir me verser cette fameuse prime. Cela revient donc a une baisse de salaire

Quels sont mes droits par rapport à celà ?

Y a t il un delai pour appliquer ces nouveaux objectifs, doivent ils me prevenir à l'avance ? (car dans mon cas, ils m'ont prevenu le 16 Avril alors que cela concerne la periode AVRIL MAI JUIN)

cordialement

Par **P.M.**, le **18/04/2012** à **21:41**

Bonjour,

Vous avez déjà exposé la situation dans [ce sujet...](#)

Je ne vois pas l'utilité d'en ouvrir un autre...